

NOS FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Certiphyto • MAEC • Bien-être animal
Transformation alimentaire



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



• AGROBIO 87 •



• VIENNE AGROBIO •



• AGROBIO DEUX-SÈVRES •



• AGROBIO 47 •



• AGROBIO 40 •



• AGROBIO GIRONDE •



• AGROBIO PÉRIGORD •



• MAB 16 •

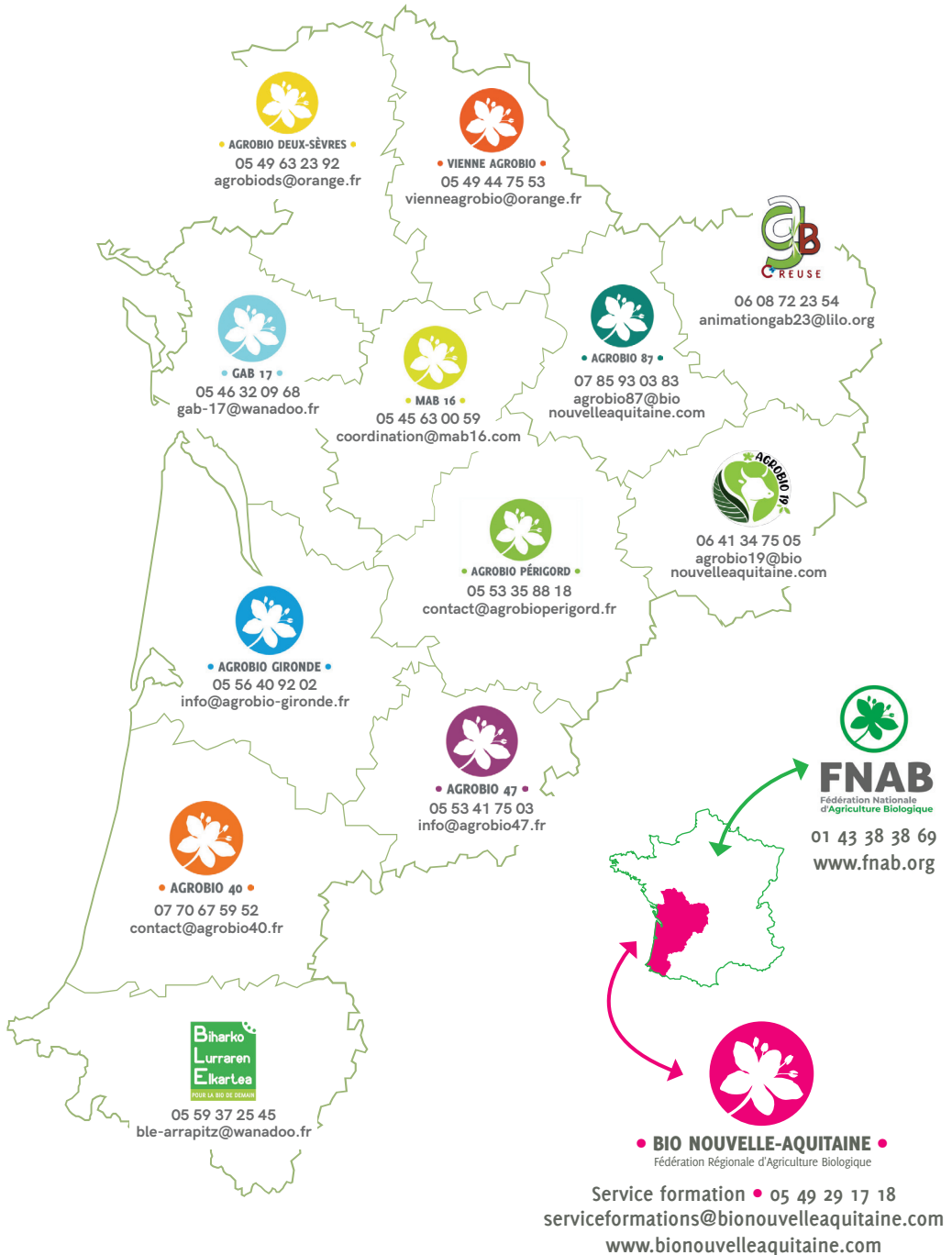


• GAB 17 •



Biohiko
Lurraren
Erakundeak
100% BIO ETIKETA

LE RÉSEAU BIO DU LOCAL AU NATIONAL



EDITO

Les filières biologiques ont été malmenées ces derniers temps et la vente des produits bio a connu un repli sans précédent.

Le changement climatique chahute nos habitudes de producteurs, les épisodes de canicule, de grêle, de pluies ininterrompues nous empêchant de travailler sereinement.

Le débat politique qui s'invite dans ce contexte, peut nous laisser parfois penser que les questions agricoles et environnementales sont reléguées au second plan...

Les sources d'inquiétude pour les producteurs bio sont nombreuses dans ce contexte particulier, et nous le constatons au quotidien, l'ambiance dans les fermes est parfois morose. Mais il ne faut pas baisser les bras et comme bien d'autres acteurs de la filière, dans le sillage de la FNAB, Bio Nouvelle-Aquitaine se mobilise pour trouver des solutions et sortir de cette crise !

L'offre de formations que propose notre structure régionale et son réseau de GAB départementaux, fait partie intégrante de ces solutions. Elle se veut riche et diversifiée, pour vous permettre, non seulement de sortir de votre quotidien et de rencontrer des collègues, mais aussi de gagner en autonomie, d'innover et d'envisager de nouvelles perspectives pour votre activité.

Dans notre catalogue, nous avons mis particulièrement en avant les formations à visée économique, et notamment celles sur le calcul des prix de revient, car il nous semble primordial de bien maîtriser ces questions de charges et de prix, pour s'insérer durablement dans des filières respectueuses et équitables. De la même façon, les formations sur la diversification ont été renforcées cette année, pour fournir aux agriculteurs des clés d'adaptation au changement climatique, mais aussi pour élargir le champ des possibles en matière de débouchés.

Les questions environnementales ne sont pas en reste avec comme chaque année, de nombreuses propositions de stages sur l'agronomie, la biodiversité, les alternatives en matière de protection des cultures et des animaux. Notons l'entrée dans le catalogue, de nouvelles formations sur l'eau, dont les objectifs sont de comprendre la gouvernance et la gestion collective de l'eau, et de donner aux agriculteurs les clés pour améliorer leur consommation d'eau, pour faire face aux manques comme aux excès.






Et dans la continuité de nos missions plus techniques, de nombreuses formations vous donneront l'occasion de renforcer vos compétences spécifiques dans tous les domaines de production ou bien de vous conformer à des réglementations (formations permettant de renouveler votre certiphyto, de devenir référent bien-être animal de votre élevage, de respecter la réglementation sur l'hygiène des produits alimentaires...).

Alors n'hésitez plus, réagissez face à l'adversité et venez vous former !!! Et si vous ne trouvez pas dans notre catalogue les formations que vous recherchez, faites-nous en la demande, nous essaierons de les mettre en place.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer ou vous retrouver dans ces stages !

Guy MOREAU
Président Bio Nouvelle-Aquitaine

SOMMAIRE

-  **INFORMATIONS PRATIQUES** *P.5-12*
-  **DEVENIR RÉFÉRENT BIEN-ÊTRE ANIMAL** *P.13-15*
-  **SOUSCRIRE À UNE MAEC SURFACIQUE** *P.16-17*
-  **TRANSFORMATION ALIMENTAIRE :
ÊTRE EN RÉGLE AVEC LA RÉGLEMENTATION SANITAIRE** *P.18-19*
-  **RENOUVELLEMENT DU CERTIPHYTO** *P.20-28*



QUI SOMMES-NOUS ?

Bio Nouvelle-Aquitaine, Fédération Régionale d'Agriculture Biologique, soutient tous les agriculteurs dans leur transition vers l'agriculture biologique.

Grâce à l'ancrage territorial de notre réseau, composé de 12 structures départementales - les GAB (Groupements d'Agriculture Biologique) - nous sommes en première ligne pour répondre aux besoins et aux problématiques spécifiques des agriculteurs.

Au plus près de ces derniers, nous défendons leurs droits et les accompagnons dans l'optimisation de leurs pratiques pour renforcer leur résilience, notamment par le biais de formations professionnelles.

Nous rassemblons ainsi tous ceux qui partagent nos valeurs : producteurs, acteurs institutionnels, professionnels, économiques et sociaux, agissant en faveur du climat, de la biodiversité, de la qualité de vie et de l'emploi, contribuant au développement de territoires humains et solidaires.

Bio Nouvelle-Aquitaine adhère à la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).



NOTRE ORGANISME DE FORMATION

Créée en 2017 pour permettre aux agriculteurs de monter en compétences et d'adapter leurs pratiques aux évolutions et enjeux de notre époque, notre offre de formation se veut utile, innovante, accessible et inclusive.

Depuis 2019, nous sommes certifiés Qualiopi, en conformité avec le Référentiel National Qualité en vigueur. Toujours dans une démarche d'amélioration continue, nous avons obtenu la certification Qualicert, conformément au référentiel « Des engagements certifiés pour la formation des actifs agricoles – RE/VIV/04 ».

NOS ENGAGEMENTS

- **LA CONSTRUCTION D'UNE OFFRE DE FORMATION RÉVISÉE ANNUELLEMENT** en collaboration avec nos conseillers techniques, pour être en adéquation avec les besoins du terrain.
- **L'EXPERTISE DES INTERVENANTS FORMATEURS**, triés sur le volet, nous permettant d'assurer la qualité et l'interactivité de nos formations.
- **L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL DE NOS STAGIAIRES**, avant, pendant et après la formation.
- **L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION CONSTANTE DE NOS PRATIQUES.**

FAITES-VOUS REMPLACER !

Le **service de remplacement** peut mettre à votre disposition un agent compétent dans divers domaines lorsque vous vous absentez pour vous former.

Le **coût journalier peut être diminué grâce à des aides**, variables selon le motif du remplacement.

Toutes les informations sur : www.servicederemplacement.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour chaque formation, le programme détaillé avec les dates, lieux et intervenants sera disponible sur le site internet de Bio Nouvelle-Aquitaine, dans le mois précédant la date de la formation.

www.bionouvelleaquitaine.com/se-former/



FORMATIONS DANS LES DÉPARTEMENTS

17 19 23 33 47 79 86 87

Ces structures départementales se sont regroupées dans une organisation commune de services.



SERVICE FORMATIONS

Téléphone : 05 49 29 17 18 // mail : serviceformations@bionouvelleaquitaine.com



ACCÈS AUX FORMATIONS

Nous recommandons aux agriculteurs notifiés, aux employeurs agricoles notifiés et porteurs de projets bio d'adhérer à notre réseau (c'est-à-dire à un GAB (groupement d'agriculteurs bio), du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou du réseau FNAB), pour pouvoir accéder à nos formations. Les agriculteurs conventionnels peuvent ou non adhérer à notre réseau. S'ils ne souhaitent pas adhérer, des frais d'accès aux formations leur seront demandés, à hauteur de 60 € HT (payable une seule fois par année civile).

Les stagiaires non professionnels agricoles (retraités, particuliers,...) ont le choix d'adhérer ou non à notre réseau.

Pour connaître les tarifs d'adhésion, contactez votre GAB :

- **AGROBIO 87** : 06 41 34 75 05
- **AGROBIO 47** : 05 53 41 75 03
- **VIENNE AGROBIO** : 05 49 44 75 53
- **GAB 17** : 05 46 32 09 68
- **AGROBIO GIRONDE** : 05 56 40 92 02
- **AGROBIO 19** : 06 41 34 75 05
- **AGROBIO DEUX-SÈVRES** : 05 49 63 23 92
- **AGROBIO 23** : 06 08 72 23 54



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font en ligne sur le site internet de Bio Nouvelle-Aquitaine.

www.bionouvelleaquitaine.com/se-former/

Le règlement de la formation se fait en ligne, en même temps que l'inscription.

Les places disponibles dans chaque stage sont limitées et les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Pour toute demande particulière, veuillez vous adresser au service formations.



A l'inscription, vous devez lire attentivement et valider notre règlement intérieur et nos conditions générales de service.

Il est impératif de fournir tous les documents d'éligibilité (ex : attestation MSA, documents fournis à la mise en place du PPP...).

Si vous présentez un handicap, contactez-nous pour évaluer la possibilité d'adaptation des formations à votre situation.

PRIX DES FORMATIONS

Agriculteur, cotisant solidaire, aide familial et porteur de projet à l'installation, <u>éligibles VIVEA*</u>	ADHÉRENT	NON ADHÉRENT
	20 € / j	20 € / j
Agriculteur, cotisant solidaire, aide familial et porteur de projet à l'installation, <u>non éligibles VIVEA / Retraité agricole</u>	100 € / j	200 € / j
Salarié agricole et autre cas	200 € / j	300 € / j

*candidat à l'installation sous certaines conditions (cf. prise en charge de votre formation p.9)

Cas des porteurs de projets à l'installation, non éligibles VIVEA :

Rappel: l'adhésion à un GAB du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine est fortement recommandée. Pour encourager votre démarche d'installation, nous vous permettons de bénéficier de 2 jours de formation à 20 €/jour. Les formations suivantes seront facturées 100 €/jour.

Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer selon les conditions particulières de formation (accompagnement individuel, besoin de matériel spécifique).



CERTIFICATION



processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

FORMATIONS DANS LE DÉPARTEMENT 16



ACCÈS AUX FORMATIONS

Seuls les agriculteurs et porteurs de projets adhérents à la MAB16 ou à une structure du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine / FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations.



INSCRIPTIONS

Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs des formations dans le département de la Charente, n'hésitez pas à contacter la MAB 16 : 05 45 63 00 59 // coordination@mab16.com



PRIX DES FORMATIONS

Cotisant ou ayant droit VIVEA*	15 € / j	Non cotisant ou non ayant droit VIVEA	ADHÉRENT**	NON ADHÉRENT
			nous consulter	nous consulter

*candidat à l'installation sous certaines conditions (cf. prise en charge de votre formation p.9)

**Tarif de l'adhésion : rendez-vous sur le site internet de la MAB16 www.mab-16.com



CERTIFICATION



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivant : « ACTION DE FORMATIONS », cf. p.3 de la charte Qualiopi (https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/charte_qualiopi.pdf)

FORMATIONS DANS LE DÉPARTEMENT 24



ACCÈS AUX FORMATIONS

Seuls les agriculteurs et porteurs de projets adhérents à AgroBio Périgord ou à une structure du réseau Bio Nouvelle-Aquitaine / FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations.



INSCRIPTIONS

Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs des formations dans le département de la Dordogne, n'hésitez pas à contacter AgroBio Périgord 05 53 35 88 18 // 06 37 52 99 59 // formation@agrobioperigord.fr

Les inscriptions peuvent se faire en ligne sur notre site internet <https://agrobioperigord.fr/> dans la rubrique « Agenda ».



PRIX DES FORMATIONS

Cotisant ou ayant droit VIVEA*	15 € / j	Non cotisant ou non ayant droit VIVEA	ADHÉRENT**	NON ADHÉRENT
			nous consulter	nous consulter

*candidat à l'installation sous certaines conditions (cf. prise en charge de votre formation p.9)

**Tarif de l'adhésion : prenez contact directement avec AgroBio Périgord (coordonnées au verso de la couverture) (Tarif solidaire possible selon les capacités financières, nous contacter).

Consulter nos conditions générales de service : http://agrobioperigord.fr/upload/formations/AGB24_FORMATION_conditions_generales_service.pdf



CERTIFICATION



FORMATIONS AU PAYS BASQUE 64


Pour connaître l'offre de formations et les conditions d'accès, rendez-vous sur le site internet de B.L.E : <https://www.civam.org/ble-paysbasque-bio/>

FORMATIONS DANS LE DÉPARTEMENT 40

Pour connaître l'offre de formations et les conditions d'accès, rendez-vous sur le site internet d'AGROBIO 40 : www.agrobio40.fr ou contactez-nous sur : contact@agrobio40.fr

PRISE EN CHARGE DE VOTRE FORMATION

VOUS ÊTES...	PRISE EN CHARGE	CONDITIONS À REMPLIR
Agriculteur à titre principal	VIVEA	Vérifier que vous êtes bien « éligible VIVEA » : vous devez être à jour de vos cotisations sociales MSA ou avoir établi un échéancier de règlement des cotisations
	Crédit d'Impôt	Utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°15448*04 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial)	VIVEA	Vérifier que vous êtes bien « éligible VIVEA » : vous devez être à jour de vos cotisations sociales MSA ou avoir établi un échéancier de règlement des cotisations
Candidat à l'installation*	VIVEA	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vous inscrire dans le PPP. 2. Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3. Prouver que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidat à l'installation ne remplissant pas les 3 conditions ci-dessus	Selon le cas : - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié agricole	OCAPIAT	<ul style="list-style-type: none"> • AVANT LA FORMATION : adresser votre demande de prise en charge à OCAPIAT • APRÈS LA FORMATION : envoyer tous les justificatifs à OCAPIAT (voir détails page suivante)
Salarié non agricole	OPCO	Il faut se rapprocher de votre employeur pour connaître l'OPCO dont vous dépendez et s'informer sur les démarches à suivre.
Retraité	Aucune	Aucune

*  Pour les porteurs de projets à l'installation éligibles, VIVEA prend en charge : les formations techniques, les formations transformation (dans la limite de 35 heures par an), les formations commercialisation/marketing, qualité, accueil/tourisme, gestion des ressources humaines, santé/sécurité, comptabilité, informatique/bureautique, entretien/maintenance. Les formations fiscalité, juridique, gestion/analyse économique, transmission, agriculture de service, développement personnel et langues sont exclues pour ce public.

QUELQUES PRÉCISIONS

POUR BÉNÉFICIER DU CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Le crédit d'impôt fait partie des aides de minimis. L'entreprise doit être imposée au réel et le crédit d'impôt est calculé à partir du nombre d'heures de formation suivies sur l'année civile par les dirigeants de l'entreprise (exploitant individuel, gérant, administrateur, directeur) avec un maximum de 40 h par entreprise. Pour les entreprises de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires annuel de moins de deux millions d'euros, le montant du crédit d'impôt est multiplié par deux.

$$\text{CRÉDIT D'IMPÔT} = \text{NB D'HEURES DE FORMATION} \times \text{TAUX HORAIRE DU SMIC AU 31/12 DE L'ANNÉE} \times 2$$

Pour en bénéficier, vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°15252*10 et penser à conserver les **attestations de stages** et **factures des formations**.

POUR LA PRISE EN CHARGE PAR OCAPIAT

Depuis le 1^{er} janvier 2023 : vos demandes de prise en charge sont à effectuer uniquement en ligne depuis votre « *Compte Ocapiat* ».

Sont pris en charge :

- à compter de 2023, les coûts pédagogiques externes et internes de l'action dans la limite de 1 200 € HT par dossier stagiaire. Attention, les frais annexes (hébergement, transport et restauration) ne sont plus pris en charge en 2023.
- forfaitairement, les salaires des stagiaires pour les heures réalisées sur le temps de travail, à hauteur du SMIC horaire chargé, sauf précision contraire de l'entreprise. Concrètement, l'assiette de prise en charge des salaires est limitée à 12 € de l'heure.

Quelles sont les étapes et la marche à suivre ?

1. Vous adressez votre demande préalable à OCAPIAT via votre espace OCAPIAT.
2. Après validation, vous recevez l'accord de prise en charge d'OCAPIAT incluant la proposition d'adhésion à l'offre volontaire BOOST'Compétences.
3. A l'issue de la formation, vous déposez sur l'extranet vos justificatifs.
4. OCAPIAT vous verse l'intégralité des coûts pris en charge par virement.
5. Vous recevez votre appel de fonds, à régler à OCAPIAT.
6. Vous validez votre adhésion en réglant à OCAPIAT le montant appelé au titre de l'offre volontaire via Règlement Express ou votre espace Ocapiat.

Quelle documentation fournir à l'OPCO ?

- La copie de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme de formation.
- La facture de l'organisme de formation ou l'annexe pédagogique (formation interne).
- Le certificat de réalisation de l'action complété par le dispensateur de formation.
- Si règlement de l'offre volontaire BOOST'Compétences à OCAPIAT, par virement : la preuve du paiement.
- Les justificatifs de frais de conception de supports de formation liés à la formation interne.
- Privilégiez la demande de financement en ligne via votre espace Ocapiat.

NOTE EXPLICATIVE COMPLETE DE LA PRISE EN CHARGE :

<https://www.ocapiat.fr/formations-sur-mesure-tpe-50-salaries/>

J'ADHÈRE POUR DES FERMES BIO DURABLES

L'adhésion au GAB de votre département vous donne accès à plusieurs de ces services :

ÊTRE REPRÉSENTÉ DU LOCAL AU NATIONAL

par un réseau professionnel qui défend l'agriculture biologique.

ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors de rencontres techniques et ateliers (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures...).



ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser ma production bio.

Une équipe de conseillers spécialisés et animateurs techniques est à votre écoute et propose une offre d'accompagnement diversifiée.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans mes démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.



DÉVELOPPER MES CIRCUITS DE VENTE

par une mise en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, entreprises de transformation, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés, filières de commercialisation...).

ÊTRE INFORMÉ

de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio au moyen de guides, bulletins techniques et de lettres d'information (newsletter, Brèves Bio,...).

Pour favoriser les échanges entre producteurs, certains GAB ont développé des outils locaux. Vous avez aussi accès au site web des petites annonces de la FNAB : www.agribiolien.fr



BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Selon votre GAB :

- Pour des outils de communication (panneaux bio, cabas, autocollants, sachets kraft, ...).
- Pour des commandes groupées diverses (plants, semences, matériel...).

Chaque Groupement d'Agriculture Biologique a sa propre politique d'adhésion.



COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Votre cotisation permet à votre GAB départemental de mener ses actions de développement et de représentation de l'agriculture biologique au niveau local.

De plus, elle permet l'adhésion de votre GAB

- > à Bio Nouvelle-Aquitaine, fédération régionale des producteurs bio
- > à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, interprofession bio régionale
- > à la FNAB, fédération nationale des producteurs bio

COMMENT ADHÉRER ?

Contactez la structure de votre département pour connaître les modalités d'adhésion ou rendez-vous sur notre site internet www.bionouvelleaquitaine.com/adherer/

Renouvellement du Certiphyto : certaines de nos formations sont labellisées Ecophyto !

Vous pouvez renouveler votre Certiphyto en suivant 14 h de formations labellisées (une formation de 14 h ou 2 formations de 7 h - sur les techniques alternatives aux produits phytosanitaires, la biodiversité, l'agronomie,...) dans les 3 ans qui précèdent la date limite de validité de votre certificat. Il vous faudra ensuite suivre un module de formation à distance de 2 h (au plus tard 4 mois avant la date de fin de validité) afin de finaliser votre renouvellement.

Renseignez-vous auprès de nos conseillers, et retrouvez nos formations labellisées sur notre site internet.

Vous les reconnaîtrez facilement grâce au label :



**DEVENIR RÉFÉRENT
BIEN-ÊTRE ANIMAL
DE SON ÉLEVAGE**



Devenir référent bien-être animal en mono et polygastriques



Objectif

Connaître les besoins physiologiques et comportementaux de mes animaux et savoir les évaluer.

Programme

- Définition du bien-être animal, cadre historique et réglementaire.
- Approche globale du bien-être animal.
- Prévention de la souffrance, des blessures et de leurs conséquences.
- Prévention et maintien de la santé des animaux.
- Environnement de l'élevage et lien avec le bien-être animal.

Intervenant

Fabrice ROCHE, conseiller technique élevages monogastriques, Agrobio 87 / Bio Nouvelle-Aquitaine

HAUTE-VIENNE



DATE

10 octobre (1 jour)



LIEU

Panzol (87)



RESPONSABLE DE STAGE

Fabrice ROCHE, Agrobio 87

CORRÈZE



DATE

11 octobre (1 jour)



LIEU

Naves (19)



RESPONSABLE DE STAGE

Fabrice ROCHE, Agrobio 87

Devenir le référent bien-être animal de mon élevage de volailles



Objectif

Connaître les besoins physiologiques et comportementaux de mes volailles et savoir les évaluer.

Programme

- Définition du bien-être animal, cadre historique et réglementaire.
- Approche sur les besoins des animaux, les 5 libertés et 4 principes du Welfare.
- Savoir évaluer l'état des volailles : signes de bien-être et mal-être, observation collective/individuelle.
- Critères d'évaluation : état physique, ectoparasites, mortalité, fientes et œufs.
- Rechercher des causes : conditions d'élevage, conduite technique, alimentation, eau, santé.
- Solutions d'amélioration sur les paramètres techniques et environnementaux en cause.

Intervenante

Sylvie TISSERAND, éleveuse de poulettes et de poules pondeuses bio en Dordogne



DATE

28 octobre (1 jour)



LIEU

Dordogne



RESPONSABLE DE STAGE

Hélène DOMINIQUE, AgroBio Périgord



Maîtriser les règles de biosécurité pour protéger mon élevage de volailles



Objectif

Connaître les 12 points de la biosécurité et élaborer son plan pour sa ferme.

Programme

- Contexte réglementaire.
- Les 12 points de la biosécurité, analyse des risques structurels et fonctionnels.
- Analyse des dangers (virus, salmonelles, nuisibles).
- Élaborer un plan de biosécurité : zonage et franchissement (différents cas de figure = autarcie, etc.), gestion des flux et croisements, les personnes, la traçabilité des bandes, le SAS sanitaire, l'avifaune, les sous-produits, le fumier, l'hygiène et l'auto-contrôle.

Intervenante

Sylvie TISSERAND, éleveuse de poulettes et de poules pondeuses bio en Dordogne



DATE

4 novembre (1 jour)



LIEU

Dordogne



RESPONSABLE DE STAGE

Hélène DOMINIQUE, AgroBio Périgord

**SOUSCRIRE À UNE
MAEC SURFACIQUE**



Reconstituer naturellement la qualité fourragère de mes prairies naturelles

Objectif

Savoir reconstituer naturellement un couvert fourrager pérenne après une dégradation (sécheresse, piétinement, culture, dérive floristique, baisse de productivité, dégât de sangliers...) pour lui redonner ses qualités fourragères.

Programme

- État des lieux de la dynamique en cours sur ses prairies permanentes.
- Causes et conséquences liées aux pratiques mises en œuvre.
- Processus en jeu sur l'implantation et la succession des plantes et effet des pratiques sur ces processus.
- Mise en place d'un ensemble de pratiques pour orienter la succession des espèces végétales et résoudre ses préoccupations.
- Réimplantation spontanée d'espèces végétales grâce à la diversité des modalités de pâturage.

Intervenant

SCOPELA réseau Pâtur'Ajuste, personne intervenante à définir

LOT-ET-GARONNE

Spécificité : permet de valider l'obligation de formation dans le cadre de certaines MAEC



DATE
6 février (1 jour)



LIEU
Lot-et-Garonne



RESPONSABLE DE STAGE
Anaïs LAMANTIA, Agrobio 47

DORDOGNE



DATE
Printemps



LIEU
Dordogne



RESPONSABLE DE STAGE
Hélène DOMINIQUE, Agrobio Périgord

Pâturer en zone humide oui mais...



Objectif

Formation dans le cadre des MAEC et visite de ferme pâturante en ZH.

Programme

- Le cahier des charges MAEC zones humides.
- Reconnaissance des plantes de zones humides.
- Le pâturage tournant en zone humide et sur le reste de la ferme.

Intervenants

Victor BRUNETEAU, SABV

Fabrice ROCHE, conseiller technique élevages monogastriques, Agrobio 87 / Bio Nouvelle-Aquitaine



DATE
23 octobre (1 jour)



LIEU
Secteur Vienne médiane



RESPONSABLE DE STAGE
Fabrice ROCHE, Agrobio 87

Pré-requis : être engagé dans la MAEC



DATE
Février (1 jour)



LIEU
Flavignac (87)



RESPONSABLE DE STAGE
Fabrice ROCHE, Agrobio 87

Pré-requis : être engagé dans la MAEC

**TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE :
ÊTRE EN RÈGLE AVEC
LA RÉGLEMENTATION
SANITAIRE**



Appliquer les principes d'hygiène relatifs aux risques microbiologiques et la réglementation sanitaire en matière de transformation fermière (HACCP)



Objectif

Respecter les fondamentaux du plan de maîtrise sanitaire et mettre en place son système HACCP.

Programme

- Présentation du paquet hygiène, des textes en vigueur, rôle de la DD(CS)PP.
- Etude des facteurs de développement microbiologique, détermination des grandes familles de produits alimentaires à risques et analyse des principaux modes de conservation.
- Présentation de la méthode HACCP et du processus d'analyse des dangers.
- Travail et application individuelle de la méthode sur une sélection de produits, aide au choix des points de contrôles, échange sur les valeurs cibles et tolérances.
- Présentation de systèmes documentaires d'enregistrements et modèles de rédaction de la démarche HACCP.
- Bilan en visio de mise en pratique et retours sur acquis si nécessaire.

HAUTE-VIENNE



Intervenant

CFPPA Les Vaseix-Bellac



DATES

24-25 septembre
(2 jours) + 3h en visio



LIEU

Panazol (87)



RESPONSABLE DE STAGE

Fanny BATARDY-PÉNICHOU, Agrobio 87



CHARENTE-MARITIME



Intervenant

Edouard BOUILLAUD, conseiller transformation et commercialisation en circuits courts, Bio Nouvelle-Aquitaine



DATES

14-15 octobre (2 jours)
+ 2h bilan en visio s
nécessaire



LIEU

Saintes ou St Jean
d'Angély (17)



RESPONSABLE DE STAGE

Edouard BOUILLAUD,
Bio Nouvelle-Aquitaine



CHARENTE

Intervenant

Edouard BOUILLAUD, conseiller transformation et commercialisation en circuits courts, Bio Nouvelle-Aquitaine



DATES

16-17 décembre



LIEU

Puymoyen (16)



RESPONSABLE DE STAGE

Evelyne BONILLA, MAB 16

GIRONDE



Intervenant

Edouard BOUILLAUD, conseiller transformation et commercialisation en circuits courts, Bio Nouvelle-Aquitaine



DATES

17-18 février (2 jours)
+ 2h bilan en visio s
nécessaire



LIEU

Libourne (33)



RESPONSABLE DE STAGE

Edouard BOUILLAUD,
Bio Nouvelle-Aquitaine



RENOUVELEMENT DU CERTIPHYTO



Biodiversité fonctionnelle : aménagement de haies et gestion des bandes fleuries pour favoriser la faune auxiliaire

Objectif

Connaître et valoriser les espèces végétales afin de favoriser la lutte biologique.

Programme

- Reconnaissance des insectes utiles aux cultures.
- Analyse de l'environnement sur sa ferme.
- Quelles modifications structurelles opérer pour favoriser la biodiversité ?

Intervenante

Véronique SARTHOU, chercheuse et formatrice indépendante, Syrphys Agro-Environnement



DATES

17-18 septembre (2 jours)



LIEU

Charente



RESPONSABLE DE STAGE

Anaïs BIOCHE, MAB 16

Gérer durablement mes haies

Objectif

Savoir entretenir ses haies dans la durée.

Programme

- Caractérisation de l'état de durabilité d'une haie.
- Détermination des actions d'entretien à réaliser.
- Réalisation des actions de taille (tronçonneuse et taille-haie) en respectant les règles de sécurité.

Intervenant

David OLLIVEAU, technicien agroforestier, Prom'haies



DATE

3 février (1 jour)



LIEU

Charente



RESPONSABLE DE STAGE

Evelyne BONILLA, MAB 16

Observer et accueillir la biodiversité sur ma ferme

Objectif

Connaître la diversité des animaux de nos campagnes et leur importance dans nos systèmes agricoles. Comment accueillir cette biodiversité : quelles infrastructures agro-écologiques mettre en place ?

Programme

- Observation et reconnaissance des animaux présents sur les fermes (habitats, fonctionnement,...).
- Comment les favoriser à travers l'adaptation des pratiques agricoles ?
- Quels aménagements (création/valorisation d'habitats) prévoir ?

Intervenants

Morgane THERY, animatrice, Nature Environnement 17
Jean-Marc BABOUT, agriculteur en biodynamie en Deux-Sèvres



DATE

Mai (1 jour)



LIEU

Charente-Maritime



RESPONSABLE DE STAGE

Stève BARREAUD, GAB 17



Biodiversité fonctionnelle : aménagements à faire sur ma ferme pour favoriser la faune auxiliaire en grandes cultures bio

Objectif

Connaitre et valoriser les espèces végétales afin de favoriser la lutte biologique.

Programme

- Biodiversité fonctionnelle : définition.
- Reconnaissance des auxiliaires.
- Bio-écologie des auxiliaires.
- Aménagements et pratiques favorables : travaux pratiques sur chaque exploitation.

CHARENTE

Intervenante

Véronique SARTHOU, chercheuse et formatrice indépendante, Syrphys Agro-Environnement



DATES

17-18 septembre (2 jours)



LIEU

Charente



RESPONSABLE DE STAGE

Anais BIOCHE, MAB 16

CHARENTE-MARITIME

Intervenante

Johanna VILLENAVE-CHASSET, formatrice, Flor'insectes



DATES

Mai (2 jours)



LIEU

Saint-Jean d'Angély (17)



RESPONSABLE DE STAGE

Lara PACE, GAB 17

Travailler avec la biodiversité en viticulture et arboriculture

Objectif

Connaitre, favoriser les auxiliaires invertébrés prédateurs et parasites naturels des ravageurs de la vigne et des vergers. Participer à un protocole de sciences participatives.

Programme

- Biologie et habitats des principaux invertébrés auxiliaires (insectes, araignées...).
- Reconnaissance des principaux auxiliaires présents en Dordogne.
- Mécanismes écologiques en œuvre dans la régulation naturelle des ravageurs.
- Techniques de suivi et capture pour le terrain.
- Aménagement et pratiques culturales favorables aux auxiliaires invertébrés.

Intervenants

Raphaël ROUZES, ingénieur en entomologie et agroécologie

Eric MAILLE, animateur technique viticulteur, AgroBio Périgord



DATES

Février et mai-juin
(2 demi-journées)



LIEU

Dordogne



RESPONSABLE DE STAGE

Joséphine ONG, AgroBio Périgord



Soigner les plantes par les plantes : produire et utiliser mes purins et autres extraits de plantes à la ferme


Objectif

Comprendre l'approche des extraits végétaux et leur fabrication (recettes) pour obtenir de bons extraits. Savoir les utiliser pour une efficacité maximale.

Programme




- Réglementation concernant les PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) et les biostimulants.
- Fondements de la phytothérapie agricole : pourquoi et comment faire évoluer ses pratiques ?
- Extraits naturels à base de végétaux : utilisation, champs d'application et mode d'application.
- Process d'obtention : récolte, partie de plante à utiliser, technique d'extraction.
- Elaboration de protocoles en phytothérapie.

VIENNE

 *Spécificité : évaluation du stade de fermentation par les mesures (pH, redox, conductivité). Identifier les ravageurs et les maladies de la plante : les stratégies réactionnelles face aux agressions. Réalisation d'un extrait fermenté de plantes.*

Intervenant

Nicolas GAULIER, formateur, Breizh Purin de Plante

 DATES 3-4 décembre (2 jours)	 LIEU Mignaloux-Beauvoir (86)	 RESPONSABLE DE STAGE Lara PACE, GAB 17
--	--	--

LIMOUSIN

Intervenant

Jean-François LYPHOUT, président d'ASPRO PNPP et gérant de Fortiech

 DATE 3 décembre (1 jour)	 LIEU Voir site web	 RESPONSABLE DE STAGE Fanny BATARDY-PÉNICHOU, Agrobio 87
--	--	---

Reconnaissance et contrôle des maladies et ravageurs en arboriculture bio

Objectif

Savoir gérer maladies et ravageurs du verger par des méthodes préventives et curatives sans danger pour la santé ni pour l'environnement.

Programme

- Méthodes alternatives aux intrants chimiques de synthèse pour la protection des arbres fruitiers bio contre les maladies et ravageurs.
- Principales maladies et ravageurs des arbres fruitiers; évaluation des seuils de nuisibilité.
- Mise en place d'un calendrier de traitement adapté en arboriculture bio.

Intervenant

Benoît PIRON, arboriculteur bio et conseiller, Arbobio Conseil 79

 DATE 3 juin (1 jour)	 LIEU Charente	 RESPONSABLE DE STAGE Evelyne BONILLA, MAB 16
--	---	--



Fabrication et utilisation de mes propres teintures mères en viticulture bio

Objectif

Comprendre les fondements de la phytothérapie agricole. Savoir fabriquer des teintures mères.

Programme

- Règlementation sur les teintures mères.
- Elaboration de teintures mères : recettes et process.
- Mode et période d'utilisation.

Intervenant

Franck PASCAL, viticulteur bio et formateur

 DATE Novembre (1 jour)	 LIEU Gironde	 RESPONSABLE DE STAGE Thierry TRICOT, Agrobio Gironde
--	--	--

Apprendre à gérer l'enherbement en viticulture bio

Objectif

Être capable de démarrer le travail mécanique du cavaillon et savoir gérer durablement un sol viticole.

Programme

- Bases d'agronomie.
- Grands principes de l'entretien mécanique d'un sol.
- Les différents outils disponibles pour l'entretien mécanique du sol.
- Retours d'expériences avec des viticulteurs pratiquant l'entretien mécanique du sol : difficultés rencontrées et écueils à éviter.

Intervenant

Christian GOURGOURIO, ingénieur agricole et formateur, viticulteur bio

 DATES Janvier (2 jours)	 LIEU Gironde	 RESPONSABLE DE STAGE Thierry TRICOT, Agrobio Gironde
---	--	--

Je mets en place ma Protection Biologique Intégrée (PBI)

Objectif

Comprendre le fonctionnement de son agrosystème maraîcher. Adapter ses choix techniques pour introduire la PBI dans son système.

Programme

- La PBI, spécificités et objectifs.
- Fonctionnement d'un agro-système maraîcher.
- Spécificités des relations plantes-insectes.
- Stratégies et mise en place de la PBI en maraîchage.
- Etude de cas spécifiques : tunnel et plein champ.

Intervenant

Cyril ROGÉ, maraîcher à Availles Thouarsais et titulaire d'un master en phytopathologie et entomologie

 DATE 14 janvier (1 jour)	 LIEU Parthenay (79)	 RESPONSABLE DE STAGE Lucie BAPTISTE, Agrobio 79
--	---	---



Quels couverts et engrais verts mettre en place dans ma vigne ?

Objectif

Acquérir les connaissances, la démarche et les bonnes pratiques pour réussir l'implantation de couverts et/ou d'engrais verts. Être capable de les mettre en pratique en autonomie dans le contexte de son domaine.

Programme

- Définitions, réglementation, engrais verts et fertilité du sol.
- Les grands principes de leur mise en place.
- Les bonnes questions à se poser : l'objectif recherché, matériels, choix des espèces et des dosages.
- Itinéraire technique : de la préparation du sol à la destruction.
- Point de vigilance et économie.
- Mise en pratique dans le contexte des fermes des participants.

Intervenant

Eric MAILLE, conseiller technique viticulture AgroBio Périgord et référent viticulture bio pour la FNAB et l'ITAB



DATES

19-20 novembre (2 jours)



LIEU

Bergerac (24)



RESPONSABLE DE STAGE

Claire MAISONNEUVE, AgroBio Périgord

Cultiver mes semences de couverts végétaux : une voie vers l'autonomie et la diversification en viticulture bio

Objectif

Réussir sa démarche de multiplication. Obtenir une semence apte à se reproduire grâce à sa bonne conservation.

Programme

- Règlementation pour les semences de ferme.
- Protocole de semis.
- Mesures élémentaires, outils, matériel de séchage.
- Observation de l'état des graines.

Intervenant

Jean-Paul GABARD, technicien en agronomie spécialiste de la méthode Hérody



DATE

13 décembre (1 jour)



LIEU

Gironde



RESPONSABLE DE STAGE

Thierry TRICOT, Agrobio Gironde

Mieux couvrir mon sol pour mieux produire

Objectif

Développer des couverts végétaux sur sa ferme, faire le point sur les différentes techniques et leurs intérêts. Devenir autonome dans ses choix.

Programme

- Les fondamentaux sur la gestion du couvert.
- Les variétés adaptées en Charente et au risque climatique.
- Le semis et la destruction du couvert.
- Le relargage d'azote en fonction des espèces et des méthodes culturales.

Intervenant

Nicolas COURTOIS, ingénieur agronome à Agri-Genève, spécialiste de l'évolution des pratiques en Agriculture de Conservation en Suisse



DATE

23-24 janvier (2 jours)



LIEU

Puymoyen (16)



RESPONSABLE DE STAGE

Anaïs BIOCHE, MAB 16



Réussir à intégrer des engrais verts dans mes rotations maraîchères, même sous abris

Objectifs

Acquérir les connaissances, la démarche et les bonnes pratiques pour réussir l'implantation d'engrais verts en plein champ et sous serre en maraîchage biologique.

Programme

- Définitions et rôle des engrais verts (fertilité du sol).
- Grands principes de leur mise en place, réglementation.
- Les bonnes questions à se poser : l'objectif recherché, place dans la rotation, matériels, choix des espèces.
- Itinéraire technique : de la préparation du sol à la destruction, point de vigilance.
- Mise en pratique dans le contexte des fermes des participants.

DORDOGNE

Intervenants




Eric MAILLE, animateur technique spécialiste sur les engrais verts, AgroBio Périgord
Orlane SALVADORI, animatrice technique maraîchage, AgroBio Périgord

 DATES 10-11 février (2 jours)	 LIEU Dordogne	 RESPONSABLE DE STAGE Orlane SALVADORI, AgroBio Périgord
---	---	---

LOT-ET-GARONNE

Intervenant

Charles SOUILLLOT, conseiller indépendant en cultures maraîchères et productions végétales biologiques

 DATE 17 février (1 jour)	 LIEU Villeneuve-sur-Lot (47)	 RESPONSABLE DE STAGE Julie BARRAGUÉ, Agrobio Gironde
--	--	--

Quels couverts mettre en place sur ma ferme en PPAM bio ?

Objectif

Acquérir les connaissances, la démarche et les bonnes pratiques pour réussir l'implantation de couverts et/ou d'engrais verts.

Être capable de les mettre en pratique en autonomie dans le contexte de sa ferme.

Programme

- Définition des couverts végétaux.
- Les bénéfices espérés : engrais verts, régulation bio-agresseurs, protection du sol, etc.
- Les différentes espèces possibles (intérêts des différentes espèces, densité de semis, destruction,...).
- Cas des PPAM annuelles et des PPAM pérennes.
- Visite de parcelles.

Intervenants

Olivier GUÉRIN, Chambre d'agriculture 17
Laëtitia CAILLAUD (à confirmer), Chambre d'agriculture 17

 DATE Voir site web (1 jour)	 LIEU Secteur Surgères (17)	 RESPONSABLE DE STAGE Béatrice POULON, GAB 17
---	--	--



Je maîtrise les itinéraires techniques des légumes primeurs

Objectif

Introduire ou développer les légumes primeurs dans son assolement. Maîtriser techniquement et commercialement la mise en place de ces légumes.


Programme

- Les légumes bottes : itinéraires techniques et rentabilité.
- Les légumes feuilles de printemps et les légumineuses : itinéraires techniques sous abris et plein champ, rentabilité.

Intervenant

Charles SOUILLLOT, conseiller indépendant en cultures maraichères et productions végétales biologiques

GIRONDE

 DATE 26 novembre (1 jour)	 LIEU Bègles (33)	 RESPONSABLE DE STAGE Julie BARRAGUÉ, Agrobio Gironde
---	--	--

CHARENTE-MARITIME

 DATE 27 novembre (1 jour)	 LIEU Saintes (17)	 RESPONSABLE DE STAGE Julie BARRAGUÉ, GAB 17
---	---	---

Conduite agro-écologique du verger bio

Objectif

Être capable d'effectuer greffage/surgreffage. Savoir gérer les maladies et ravageurs sur son verger bio.

Programme

- Méthodes de greffage et surgreffage.
- Exercices sur verger.
- Les différentes maladies et ravageurs en arboriculture bio.
- Les méthodes prophylactiques et les produits homologués.
- Visite de site et reconnaissance.

Intervenant

Benôit PIRON, arboriculteur bio et conseiller, Arbobio Conseil 79

 DATES Mars-avril (2 jours)	 LIEU Charente-Maritime	 RESPONSABLE DE STAGE Karine TROUILLARD, GAB 17
--	--	--



Concevoir et conduire mon verger bio résilient

Objectifs


Connaître les bases de la conception d'un verger agro-écologique.

Caractériser sa parcelle en vue d'une plantation. Choisir un matériel végétal adapté.

Programme

- Conception de verger (design, densité de plantation, mode de conduite, règles de plantation, calendrier).
- Caractérisation de sa parcelle en vue d'une plantation (conditions pédo-climatiques, topographie).
- Choix d'un matériel adapté (variétés et portes-greffe).
- Notions d'écosystème, de biodiversité alliée, notions de cycles (de la matière organique, des éléments minéraux et de l'eau).

CORRÈZE

 *Spécificité : contraintes/atouts des différents types de vergers : traditionnels, multi-espèces, vergers maraîchers, verger-élevage, haies multi-espèces, pluri-activité.*

Mémos plantations : pommier, prunier, poirier, pêcher, kiwi.

Les erreurs à éviter pour chaque espèce fruitière.

La biodynamie.

Intervenant

Juliette DEMARET, conseillère indépendante en arboriculture bio, société Mawani



DATES

14-15 octobre (2 jours)



LIEU

Naves (19)



RESPONSABLE DE STAGE

Fanny BATARDY-PÉNICHOU, AgroBio 87



DORDOGNE

Intervenant

Julian BLIGHT, pépinière de la Crempse



DATE

10 décembre (1 jour)



LIEU

Dordogne



RESPONSABLE DE STAGE

Joséphine ONG, AgroBio Périgord

Réussir ma conversion en grandes cultures bio

Objectif

Préparer techniquement sa conversion et anticiper les changements socio-économiques.

Programme

- Les changements techniques et réglementaires à anticiper.
- Les bases agronomiques et techniques : rotation, choix des espèces, travail du sol, biodiversité fonctionnelle, lutte contre les adventices, fertilisation...
- Visites de fermes bio, supports pendant la formation et études de cas.

Intervenants

Alexandre TRICHEUR, conseiller technique grandes cultures, Vienne AgroBio / Bio Nouvelle-Aquitaine
Chambre d'agriculture 86

Partenaire

Chambre d'agriculture 86



DATES

Décembre et février
(3 jours)



LIEU

Mignaloux-Beauvoir (86)



RESPONSABLE DE STAGE

Claire VANHEE, Vienne AgroBio

Pré-requis : producteurs en conversion ou avancés dans leur projet de conversion (connaissance de la réglementation AB)



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Union Européenne

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Impression

Imprimerie Laplante

Imprimé avec des encres à base végétale sur du papier
issu de forêts gérées de manière responsable.

RCS Bordeaux 337 926 745



Crédits photo

Réseau Bio Nouvelle-Aquitaine et images libres de droit

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, LE TERRAIN DES PRATIQUES VERTUEUSES

9/10

NOTE GLOBALE DE SATISFACTION

"La formation que j'ai suivie a bien allié théorie, démonstration et mise en pratique. Je suis prête pour mettre à profit ces acquis sur ma ferme."

Stéphanie, agricultrice en Corrèze

"Des formations complètes et bien pensées pour être rapidement opérationnel sur sa ferme. Des équipes dynamiques et humaines, des formateurs excellents, qui savent très bien s'adapter à la réalité du terrain."

**Cécile, agricultrice
en Charentes-Maritime**

"Une super formation ! Un formateur et un organisme à l'écoute, qui se démène pour le bien de ses stagiaires. Je vous le conseille fortement. Merci !"

Nicolas, agriculteur en Deux-Sèvres

"Je suis très contente de tout ce que j'ai appris concernant le développement de ma visibilité grâce aux réseaux sociaux. Le format 100% en ligne a été très appréciable. Merci beaucoup, c'était très bien !"

**Mélanie, agricultrice
en Charente-Maritime**

**Suivez @BioNouvelleAquitaine
SUR LES RÉSEAUX POUR NE MANQUER
AUCUNE DE NOS ACTUALITÉS**

*Notre organisme de formation est certifié
Qualiopi et Qualicert*

